

— 14 avril 2023

PORTAIL ASSOCIATIONS : GUIDE D'UTILISATION



A partir de l'année 2023, vous pourrez accéder aux nouveaux formulaires de demandes de subventions en ligne.

Conçue pour simplifier les démarches des Associations, la plateforme de demande de subvention vous permet d'ouvrir un compte et ainsi de conserver certaines informations d'une année sur l'autre, de constituer un dossier qui rassemblera toutes les pièces nécessaires, et de suivre en ligne l'avancée de l'instruction de votre demande.

Elle est disponible sur Internet, 24h/24, à partir de n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone, via le lien suivant <https://demarches-asso.hautesavoie.fr/>

Vous trouverez ci-après un mode d'emploi succinct qui vous aidera dans les différentes étapes de prise en main de la plateforme.

En cas de besoin :

Les services du Département se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la saisie via l'espace d'échanges du téléservice ou par téléphone.

BON A SAVOIR AVANT LA PREMIERE CONNEXION

- **Qui peut déposer une demande en ligne ?**

- ✓ Le/la président(e) de l'association
- ✓ Le/la co-président(e)
- ✓ Le/la trésorier(e)
- ✓ Toute personne désignée par l'association.

- **Suivi de l'avancement de votre demande**

Tant que la demande en ligne n'est pas transmise au service instructeur, elle reste modifiable dans la rubrique « Brouillons » et vous pouvez la compléter à votre convenance.

Après sa transmission, le service instructeur pourra être amené à vous demander des informations complémentaires. Pour cela vous recevrez un e-mail à l'adresse générique que vous avez enregistrée sur la page liée à l'identité de votre association (voir plus loin).

Attention : Si le service de dépôt des demandes est clôturé il ne sera plus possible de transmettre des demandes y compris celles en brouillon.

- **Conseils pratique pour suivre la procédure**

- ✓ Munissez-vous des pièces obligatoires à joindre à la demande (statuts, RIB, budget, PV de nomination des membres dirigeants de l'association, derniers comptes annuels).
- ✓ Tous les champs marqués d'un * sont obligatoires.
- ✓ Créez un compte en renseignant vos coordonnées et l'adresse e-mail générique de l'association, qui vous permettra de recevoir les notifications.



Vous devez d'abord créer un compte « personnel » pour ensuite pouvoir créer un compte « association » et accéder au formulaire.

CONNEXION OU CREATION DU COMPTE « PERSONNEL »

- **Accéder au portail association**

Via le site suivant : <https://demarches-asso.hautesavoie.fr/>

Ou via le site institutionnel du Département, sur la page dédiée de chaque dispositif : <https://www.hautesavoie.fr/aides-et-subventions>

- **Page d'accueil du portail Association**

haute savoie le Département

CONNEXION

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DE TÉLÉSERVICES DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Conque pour simplifier les démarches des associations, cette plateforme innovante vous permet d'ouvrir un compte et de bénéficier de nombreux services en ligne, disponible sur Internet, 24h/24, à partir de n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone.

Vous êtes un usager ? Connectez-vous sur notre portail dédié aux citoyens.
Vous représentez un collège ? Connectez-vous sur notre portail dédié aux collèges.

J'AI DÉJÀ UN COMPTE
Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires
Adresse électronique *
Mot de passe *
SE CONNECTER
[Mot de passe oublié ?](#) | [Pas encore de compte ?](#)

PAS ENCORE DE COMPTE ?
CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL

⇒ Cliquez sur « Pas encore de compte ».

PAS ENCORE DE COMPTE ?
CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL

Le compte personnel créé est associé à l'association et non à l'individu qui réalise la démarche.

CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL

Civilité *

Prénom *

Nom *

Sexe *

Email générique de l'association *

Répéter l'email générique de l'association *

Mot de passe *

Votre mot de passe doit avoir une longueur minimale de 8 caractères et comporter au moins 1 chiffre, 1 lettre en minuscule et 1 lettre en majuscule

Répéter le mot de passe *

Mentions légales *

J'ai lu et j'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) et la [Charte Informatique et Libertés](#).

[Annuler](#) [Valider](#)



- ⇒ Renseignez l'adresse **e-mail générique** de l'association (1 seul compte possible pour 1 une seule et même association),
- ⇒ Renseignez tous les champs puis validez.
- ⇒ Un e-mail de confirmation est envoyé, vous pourrez alors activer votre compte et entrer dans le téléservice.

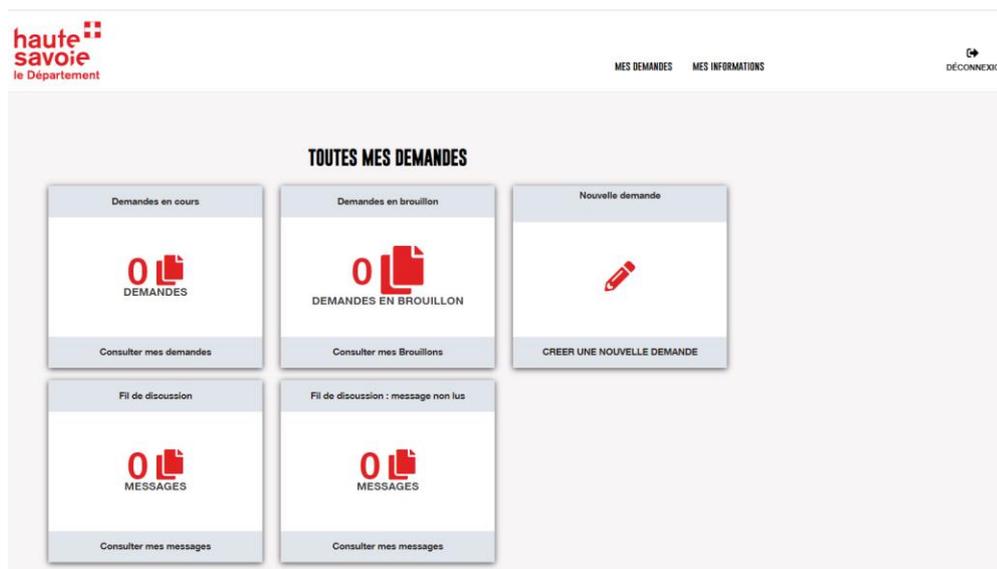


L'identifiant et le mot de passe sont des informations personnelles à l'association qui ne doivent pas être communiquées.

CREATION DU COMPTE « ASSOCIATION »

Une fois connecté au portail vous devez créer le compte de l'association pour accéder à l'ensemble des services.

Page d'accueil une fois connecté :



⇒ Cliquez sur « MES INFORMATIONS » en haut à droite de la page d'accueil.



⇒ Cliquez sur la tuile « Accéder à un compte association ».



⇒ Puis cliquez sur « créer le compte de l'association » dans « Liste association ».

Le compteur reste à 0 tant que vous n'avez pas créé le compte association.

Pour remplir la fiche vous avez besoin des informations suivantes :

⇒ Numéro RNA de l'association (Répertoire National des Associations).

Le numéro RNA saisi doit être unique et valide. Si le RNA n'est pas reconnu, il ne sera pas possible de valider la fiche association. Il commence par W et est composé de 9 chiffres.

Ce numéro peut être trouvé sur <https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-recherche>

⇒ Numéro de SIRET.

Le numéro de SIRET saisi doit être unique et valide. Si le SIRET n'est pas reconnu, il ne sera pas possible de valider la fiche association.



Certains champs sont remplis automatiquement dès lors que vous avez saisi le numéro RNA.

Renseignez tous les champs et cliquez sur « valider ».

Numéro RNA *

Votre numéro du RNA dans le registre national

Raison Sociale de votre association *

Numéro, voie *

Complément d'adresse

Code postal *

Ville *

Pays *

Téléphone *

ex: 03.20.00.00.00

Téléphone 2

ex: 03.20.00.00.00

Numéro Siret *

Mail générique de l'association *

Date de la déclaration en préfecture

Annuler

Valider

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION

MES DEMANDES

MES INFORMATIONS

⇒ Cliquez sur « MES DEMANDES ».



⇒ Cliquez sur la tuile « CREER UNE NOUVELLE DEMANDE ».

Vous arrivez sur une page qui présente l'ensemble des téléservices du portail Association du Département.



⇒ Cliquez sur le téléservice sur lequel porte la demande, pour accéder au formulaire. Le descriptif du dispositif s'affiche. A cette étape la demande n'est pas encore créée.

Retour

Politique publique : Culture

Bénéficiaires : Associations et collectivités

Descriptif : Subventions de fonctionnement aux initiatives artistiques et culturelles qui rayonnent sur le territoire haut-savoyard et dont le projet entre en écho avec les priorités du Département.

Activités concernées :

Diffusion d'œuvres professionnelles (programmation culturelle, expositions temporaires, festivals...);
Création artistique (fonctionnement des compagnies, « résidences artistiques »...);
Actions dans le cadre de réseaux d'acteurs culturels;
Animation patrimoniale et culturelle.

Un ou plusieurs documents de présentation détaillée de votre projet doivent être transmis dans le cadre de votre demande de subvention.

Pour vous aider à constituer ce(s) document(s), veuillez-vous référer à la notice (en téléchargement ci-après), qui décrit les éléments attendus pour une bonne instruction de votre demande de subvention.

Montant de l'aide : Le montant de l'aide est fixé par la commission permanente du Conseil départemental sur proposition de la commission Education, jeunesse, sport, culture et patrimoine.

Calendrier d'instruction : Demande de subvention à transmettre avant le 30 septembre pour l'année à venir.

Service référent et coordonnées :

Direction Culture Patrimoine
administration.generale.subventions@hautesavoie.fr
04 50 33 23 60

Pour plus d'informations sur le dispositif : <https://www.hautesavoie.fr/fonds-daide-%C3%A0-laction-culturelle>

Créer ma demande

⇒ Cliquez sur « créer ma demande ». La demande est enregistrée dans vos brouillons.

2022 - FONDS D'AIDE À L'ACTION CULTURELLE

Création de la demande N°6660 (Brouillon)

Demandeur : Test Celine LIENARD

Entité : VIS-A-VIS

Bénéficiaire : VIS-A-VIS

ÉTAPE - CHOIX DISPOSITIF

Choix du dispositif * :

- Fonds d'aide à l'action culturelle
- Schéma départemental des enseignements artistiques
- Culture et Handicap

SUIVANT

⇒ Cliquez sur suivant pour commencer à remplir le formulaire.



Pour enregistrer une étape du formulaire vous devez faire « suivant ». Les informations saisies ne seront pas enregistrées si vous quittez sans avoir cliqué sur « suivant ».

VALIDATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE

Avant de transmettre votre demande au service instructeur, vous devez vérifier le récapitulatif de votre demande.

VEUILLEZ VÉRIFIER LE RÉCAPITULATIF DE VOTRE DEMANDE



Une fois votre demande envoyée vous ne pouvez plus la modifier.

ÉTAPE - FINALISATION DE LA DEMANDE

Montant de subvention demandé par la présente demande :	1000
Montant global des subventions demandées au Département pour l'année en cours :	1000
Prise de connaissance :	L'association s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain (précisé au Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000).
Conformité Structure :	Je déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférents
Exactitude d'informations :	Je certifie exactes les informations du présent dossier
Engagements de communication :	Je m'engage à respecter les engagements de communication imposés par le Conseil départemental
Joindre le RIB :	test_insertion_pj.pdf (RIB - Relevé Identité Bancaire)
Joindre les statuts :	test_insertion_pj.pdf (STATUTS)
Joindre le PV du CA ou de l'assemblée nommant les membres du bureau :	test_insertion_pj.pdf (PV du CA ou de l'assemblée nommant les membres du bureau)
Joindre le dernier rapport d'activité :	test_insertion_pj.pdf (Dernier rapport d'activité)
Joindre les derniers comptes annuels disponibles (comptes certifiés dès lors que votre association dispose d'un commissaire aux comptes) :	test_insertion_pj.pdf (Derniers comptes annuels disponibles)

⇒ Si toutes les informations sont exactes, cliquez sur « Terminer » pour envoyer votre demande.

Transmettre la demande

Voulez-vous transmettre votre demande maintenant ?

⇒ Cliquez sur « Oui ».

Votre demande est maintenant transmise. Vous allez recevoir un e-mail confirmant la réception de la demande, ainsi que le récapitulatif, est envoyé.

SUIVI DE VOTRE DEMANDE

Pour suivre l'avancement de votre demande, merci de vous reconnecter à votre compte et de consulter la tuile « Demandes en cours ».

TOUTES MES DEMANDES

The dashboard displays five tiles:

- Demands en cours:** 7 DEMANDES (highlighted with a red box). Button: Consulter mes demandes.
- Demands en brouillon:** 56 DEMANDES EN BROUILLON. Button: Consulter mes Brouillons.
- Nouvelle demande:** CREER UNE NOUVELLE DEMANDE.
- Fil de discussion:** 0 MESSAGES. Button: Consulter mes messages.
- Fil de discussion : message non lus:** 0 MESSAGES. Button: Consulter mes messages.

TOUTES MES DEMANDES

The dashboard displays five tiles:

- Demands en cours:** 8 DEMANDES.
- Demands en brouillon:** 55 DEMANDES EN BROUILLON.
- Nouvelle demande:** CREER UNE NOUVELLE DEMANDE.
- LISTE DEMANDES EN COURS:** (highlighted with a red box)

Libellé	Date création	Statut	Avancement	Commentaire
N°6660 - 2022 - FONDS D'AIDE À L'ACTION CULTURELLE	07/07/2022 16:29		%	Q
N°6813 - 2022 - ASSOCIATIONS ŒUVRANT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	27/06/2022 11:24		%	Q

⇒ Vous pouvez consulter les messages envoyés par le service instructeur, dans le fil de discussion ou sur la demande via la bulle située en dessous de la loupe.

Two tiles showing message counts:

- Fil de discussion:** 0 MESSAGES. Button: Consulter mes messages.
- Fil de discussion : message non lus:** 0 MESSAGES. Button: Consulter mes messages.

MODIFIER MES DEMANDES EN BROUILLON

Vos demandes en brouillon sont enregistrées dans « Demandes en brouillon ».

TOUTES MES DEMANDES

<p>Demandes en cours</p> <p>8  DEMANDES</p> <p>Consulter mes demandes</p>	<p>Demandes en brouillon</p> <p>55  DEMANDES EN BROUILLON</p> <p>Consulter mes Brouillons</p>	<p>Nouvelle demande</p> <p></p> <p>CREER UNE NOUVELLE DEMANDE</p>
---	---	--

Vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment dès lors que le téléservice est ouvert.